

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIBRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19-

046413

MUPRAS
RECEPTION

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7103

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZEROUAL YOUSSEF EL

Date de naissance : 01/01/1960

Adresse : Leet Elwofas H281 Demeur

Tél. : 0662448641 Total des frais engagés : 104419 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/7/2022

Nom et prénom du malade : Zeroual Youssef El Age : 62

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Otite externe sur Bacham Com

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Demandeur Le : 25/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.06.2010	Consultation	2	6000	Omar BAUDOUIN O.R.L. 09.06.2010

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>pharmacie principale au Maroc U.N. 05/22/2022</i>	05/01/2022	60,20
	25/01/2022	145,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

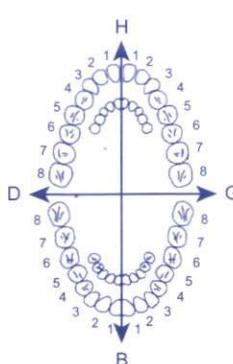
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRE

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



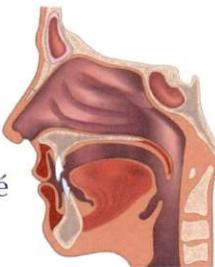
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Omar BADISS

Oto-Rhino-Laryngologiste

Maladie et Chirurgie du Nez
 Gorge - Oreille - Face et Cou
 Exploration et traitement de surdité
 Vertige - Troubles de la voix
 Endoscopie
 Ronflement - Allergie
 Chirurgie de la thyroïde



د. عمر باديس
 إختصاصي الأذن، الأنف والحنجرة - الوجه والعنق
 إختصاصي في أمراض و جراحة الأنف
 والحنجرة - الأذن - الوجه و العنق
 تشخيص و علاج الصمم
 الدوخة - اضطرابات الصوت
 الفحص بالمنظار
 الشخير و الحساسية
 أمراض و جراحة الغدة الدرقية

Deroua, le 25/12/2022

Zeronal ٣٣٠ ملليلتر



21,80
 ١٧ Polydexte gants



٧٩,٥٥ ٥ فials × ٢٠ × ١٥

٢١ اكتيل



١٤,٥٥ ١ ml × ٨

٣ Ant-C-71



× ٦



١١٥,٣٠

Pharmacie PRINCIPALE DEROUA
 5 rue au
 N° 1 Daroua
 632063
 0522 0522 0522

INPE : 09 10 44 719
 Médecin O.R.L.
 Dr. Omar BADISS



تجزئة نورة ٥، زنقة بدر، شقة رقم ٣، الطابق الاول (بالقرب من مخبزة بدر الخير) - الدروة

Lot. Noura 5, Rue Badr, Appt N°3, 1^{er} étage - Deroua

Tél. : 05 22 03 61 03 - E-mail : dr.omarbadiss@gmail.com



الصيدلية الرئيسية PHARMACIE PRINCIPALE

Deroua, le 05/01/2022

EL BOURY Benslimane Lalla

Docteur Pharmacien

FACTURE

Nº 0001709

Mr : ZEROUAL - ABDEL AZIZ

QUANTITE	DESIGNATION	Prix	TOTAL
01	otipax gél (1)	20,20	
01	Dermoral gel (1)	4000	
			60,20

Lot. 3568
Per.: 01 2024
BIOCOPEX MAROC PPV 20.21

ID: 575318
GlaxoSmithKline Mar
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 40.00 DH
9 118000 16130

Bloc (U) N° 1 DEROUA - Tél. : 33.90.97 et 33.90.1

Patente : 55801770 - R.C. : 2780 - C.N.S.S. : 22449